



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Poitiers, le 24 novembre 2010

Rectorat

Service académique
d'information et
d'orientation
SAIO

N°10-11- 137 /PH/JMS
Affaire suivie par
Patrice Herzecke
Jean-Marc Saimpont
Téléphone
06 16 52 63 93
Télécopie
05 16 52 63 94
Mél.
saio@ac-poitiers.fr

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le
Troubadour
BP 625
86022 Poitiers

Bac + et vœux de poursuite d'études en Section de Technicien Supérieur (STS) 1^{ère} année

Pour l'accompagnement des candidats ayant reçu le sésame Bac+ Calendrier et actions à prévoir

20 janvier au 20 mars 2011

Les candidats font des vœux suffisamment nombreux et diversifiés géographiquement sur le site Admission PostBac (APB).
En particulier des vœux pour plusieurs STS (spécialité correspondante au bac professionnel) dans plusieurs établissements de l'académie.

9 février

Réunion de mi-parcours Bac + des équipes.

1^{er} avril

Date limite d'envoi des dossiers de candidature sur APB, par les candidats.

13 avril

Remise des sésames Bac + par le jury : liste des candidats « accompagnés » selon la Charte Bac +, vers l'octroi d'une place.

Entre 13 avril et 9 mai

Envoi d'une lettre de remise de Sésame à chaque candidat.

Entre 9 mai et 24 mai

Suivi du classement des candidats ayant le sésame, dans les établissements d'accueil de l'académie ayant STS.

A partir du 9 juin

Suivi des admissions auprès des établissements ayant STS dans l'académie de façon à garantir les paragraphes 3 de la Charte :

- Paragraphe 3 des établissements d'origine et d'accueil,
- Paragraphe 3 de l'élève.

Mi –juillet

Bilan des admis Bac+.

A partir de septembre 2011

Bilan des inscrits définitifs en 1^{ère} année de STS et retour d'information vers l'établissement d'origine, sur le devenir de l'élève.